

« Budget 2018 bien tenu, endettement réduit et dépenses maîtrisées », juge le trésorier de l'État

Lundi soir, le conseil municipal, présidé par le maire Jean-François Obez, débattait du budget 2019. Le trésorier de l'État à Gex, André Rietzmann, était invité à donner son avis sur le budget 2018 qui a été bien tenu : l'endettement a été réduit, les charges maîtrisées, celles consacrées au personnel sont dans la moyenne et le fonds de roulement est très bon, a-t-il commenté en substance.

Interrogé ensuite par Jacques-Antoine Duret sur les garanties de prêts accordées aux bailleurs sociaux, pour la construction de logements sociaux (une cinquantaine de millions pour Ornex), le fonctionnaire a jugé que c'était un risque potentiel, mais qu'il faut relativiser.

Sur le compte administratif 2018 (4,1 millions en dépenses de fonctionnement et 1,3 million en investissement et 4,5 millions en recettes de fonctionnement et 3,3 millions en investissement), le conseil a donné quitus au maire. Les restes à réaliser reportés en 2019 sont de 149 560 €



Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2019. Photo Le DL/G.D.

en dépenses d'investissement et 1640 € en recettes d'investissement.

Impôts locaux stables

Comme dans d'autres communes, la proposition de la municipalité a été de reconduire les taux d'imposition, soit 10,86 % pour la taxe d'habitation ; 9,10 % pour la taxe foncière (bâti) et 53,52 % pour la taxe foncière (non bâti). Elle a été votée à l'unanimité, comme l'ensemble des autres déli-

bérations.

Durant une bonne heure, chapitre par chapitre, le budget a été commenté par le maire, répondant aux nombreuses questions de l'opposition, par la voix de Jacques-Antoine Duret.

Le budget primitif a été adopté. Il présente les chiffres suivants en dépenses de fonctionnement : 4,7 millions ; en investissement, 4,2 millions. En recettes de fonctionnement (4,7 millions) et en inves-

tissement (4,2 millions), la dette s'établissant à un peu plus de 4 millions d'euros.

Hausse de 34 % pour les dépenses de personnel

Les dépenses consacrées au personnel ont augmenté de 3 % à 1,8 million, l'augmentation étant due essentiellement au classement vieillesse technicité. Les impôts et taxes entrent pour 2 millions dans le budget 2019 (moins 71 000 €) alors que la compensation fi-

nancière genevoise se monte à plus de 800 000 €, progression due au taux de change du franc suisse. Dans les dépenses de fonctionnement on notera que l'opération centre-bourg entre pour 1,5 million d'euros et 1,8 million pour la mairie.

En outre, le conseil a validé la convention 2019 avec l'Amicale du personnel, qui prévoit l'attribution par la commune d'une subvention basée sur le nombre d'agents qui peuvent y adhérer. Mode identique pour le SIVOM, mais différent pour la commune de Ferney-Voltaire. Pour Ornex, le montant de la subvention sera de 536 € par agent adhérent, soit 14 472 € pour 27 agents adhérents.

Le conseil a également approuvé le renouvellement du contrat d'objectifs enfance jeunesse (2018-2022) avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ain ; contrat favorisant, l'épanouissement de l'enfant, l'intégration à la société et l'optimisation de l'offre d'accueil. La commune encaissera une subvention de 5224 € par an.

Gérard DOUS